

Fonds indiciel LifePath® 2020 (BlackRock)
Fonds indiciel LifePath® 2020 Manuvie (BlackRock)
Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée

31 décembre 2016

Gestionnaire principal :	Amy Whitelaw	Style de placement :	Fonds axés sur une date cible
Objectif de placement :	Conçu pour les épargnants qui prévoient prendre leur retraite vers 2020, ce fonds a pour objectif de maximiser le rendement total tout en respectant le niveau de risque associé à son horizon d'investissement.		
Date de la dernière rencontre :	T1 2016	Date prévue de la prochaine rencontre :	T1 2017
Note actuelle :	EN RÈGLE		

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 (BlackRock)	8,89	8,83	12,66	5,73	5,47	8,29
Indice mixte : Fonds BlackRock indiciel LifePath 2020*	9,09	8,79	12,69	5,81	5,52	8,35
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	-0,20	0,04	-0,03	-0,08	-0,05	-0,06
Classement selon les quartiles ⁽¹⁾	2 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	3 ^e

*Depuis le 1^{er} juillet 2016, la pondération des indices de référence du Fonds est la suivante : 39,50 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, 8,59 % de l'indice obligataire à rendement réel FTSE TMX, 11,08 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX, 14,27 % de l'indice S&P 500, 1,24 % de l'indice Russell 2000, 9,71 % de l'indice MSCI EAEO, 2,83 % de l'indice MSCI Marchés émergents, 4,84 % de l'indice S&P GSCI des produits de base, 5,48 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT développé et 2,46 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure.

Analyse du rendement à court terme

- Au cours des 12 derniers mois, le Fonds a enregistré un rendement semblable à celui de son indice de référence.
- Le Fonds a pour objectif d'obtenir un rendement semblable à celui de son indice de référence, objectif qu'il a réalisé dans le passé. Il n'y a aucune préoccupation à l'égard du Fonds.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a respecté la directive limitant l'erreur de réplcation à court terme à +/- 50 points de base par rapport à son indice de référence.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2016, Mark Wiseman a été nommé chef de la gestion active des actions mondiales à BlackRock. À titre de directeur général principal, M. Wiseman siège également au comité de direction mondial et a été nommé président du comité de placement mondial de BlackRock. Auparavant, il a été président et chef de la direction de l'Office d'investissement du RPC (OIRPC).
- En septembre 2015, Chip Castille, auparavant chef des cotisations déterminées pour les États-Unis et le Canada des Fonds LifePath BlackRock, était devenu stratège en chef en matière de retraite pour la société. Les anciennes fonctions de Chip dans l'équipe ont été confiées à Anne Ackerley, qui a plus de 15 ans d'expérience à BlackRock.

Événements propres au Fonds

- En février 2016, Gestion d'actifs BlackRock a annoncé que des modifications seraient apportées au rythme de réduction progressive du risque des Fonds LifePath de BlackRock au deuxième trimestre de 2016. Ces changements ont entraîné une légère hausse de la pondération en actions et en titres assimilables à des actions dans certains des fonds dont la date cible est plus éloignée ainsi que la suppression de la faible portion d'obligations à long terme du portefeuille.

Commentaire du SGP

- Le Fonds indiciel LifePath® 2020 (BlackRock) est conçu pour les épargnants qui partiront à la retraite entre 2018 et 2022. Il affichera son niveau de risque le plus bas à la fin de 2019, où sa répartition de l'actif sera la même que le Fonds indiciel LifePath® de retraite (BlackRock), lequel est conçu pour assurer à la fois un revenu et une protection contre l'inflation appropriés aux épargnants qui retirent de l'argent de leur régime. Le Fonds peut détenir des placements en actions canadiennes, en actions étrangères, en titres à revenu fixe canadiens et en titres à revenu fixe étrangers ainsi que d'autres formes de placement.
- Le SGP a récemment rencontré le chef des recherches en matière de cotisations déterminées, Matthew O'Hara, qui a expliqué les raisons qui ont mené à la modification du rythme de réduction progressive du risque. Les changements proposés ne nous inquiètent pas. Les modifications apportées au rythme de réduction progressive du risque devraient être négligeables et découlent d'une recherche exhaustive menée par les gestionnaires du Fonds.

Conclusion :

- Étant donné que 1) la répartition de l'actif du Fonds est conforme aux attentes (compte tenu de sa date cible), et que 2) le Fonds a atteint ses cibles d'erreur de réplique à long terme, le SGP réattribue au Fonds la note En règle.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers